

Luxembourg, le 25 janvier 2023

Monsieur Fernand ETGEN
Président de la Chambre des Députés
LUXEMBOURG



DEMOKRATESCH
PARTEI

Chambre des Députés
Groupe Parlementaire

Monsieur le Président,

Par la présente, j'ai l'honneur de vous informer que, conformément à l'article 80 de notre Règlement interne, je souhaite poser la question parlementaire suivante à Madame la Ministre de la Santé :

« En juin 2022, le Conseil de la concurrence a publié une enquête au sein du secteur pharmaceutique. Le Conseil indique dans son rapport que le Luxembourg a l'un des ratios les plus faibles parmi les pays de l'OCDE quant au nombre de pharmacies par rapport à la population. Afin de pallier au moins les lacunes géographiques, le Conseil propose quelques communes et localités avec un certain potentiel d'implantation.

À ce sujet, j'aimerais poser les questions suivantes à Madame la Ministre de la Santé :

- *Comment le Ministère de la Santé se positionne-t-il par rapport à la proposition du Conseil de la concurrence de créer des pharmacies dans les communes de Beckerich, Tandel et Weiswampach ?*
- *Le Ministère a-t-il déjà engagé des pourparlers avec les édiles communaux concernés sur l'opportunité de mettre en place une officine sur leur territoire ?*
- *Outre la localisation géographique et les distances à parcourir par les clients, quels sont les critères décisifs qui motivent la création d'une pharmacie ? »*

Veuillez croire, Monsieur le Président, en l'expression de ma très haute considération.

André BAULER
Député

9, rue du St. Esprit
B.P. 510
L-2015 Luxembourg

Tel. : 22 41 84 1
Fax : 47 10 07

dp@dp.lu
www.dp.lu